



Déclaration liminaire **CDEN 1^{er} degré du 7 septembre 2018**

Madame l'inspectrice d'académie,
Chers membres du CDEN

La rentrée s'est passée. Lundi 9h, nous recevions un appel des parents de l'école Jean Jaurès où il manquait 1 enseignant, 9h15, l'école de la Patte d'oie, 4 enseignants manquants, Cuvier, 3 enseignants manquants, Bénézet pas de titulaire, la semaine précédant la rentrée, des lycéens non affectés. Les prémisses d'une rentrée moins facile se faisaient déjà sentir en juin ; des familles nouvellement arrivées à Toulouse ne parvenaient pas à inscrire leur enfant dans leur école de secteur.

Nous étions inquiets à la FCPE et nous continuons de l'être face aux moyens dont nous ne disposons pas en Haute-Garonne, département notoirement sous-doté. Les parents des petites structures rurales se sentent menacés par des fermetures de classe : ils ont le sentiment que les dédoublements en REP et REP+, qu'ils soutiennent par ailleurs, leur ôtent des moyens et constatent que le désengagement de l'éducation nationale en milieu rural se poursuit. Nous ne reviendrons pas sur la problématique des effectifs qui altèrent les conditions d'exercice des équipes éducatives.

Tout aussi préoccupant le plan mercredi qui va augmenter l'inégalité sociale ; moins de temps de classe pour tous, plus d'activités culturelles et sportives pour ceux qui peuvent se les offrir. Peut-on croire à la valorisation du sport et de la culture lorsque dans le même temps les budgets de ces ministères fondent ? On continue d'éluder la question du rythme scolaire de l'enfant et des vacances d'été trop longues, sans doute les lobbies du tourisme.

La scolarité obligatoire à 3 ans, un surcoût pour les mairies qui devront en plus participer aux frais de scolarité des enfants inscrits en école privée. La FCPE continue de demander l'abrogation des lois Debré et Carle. L'argent public doit bénéficier aux enfants de l'école publique.

Quant aux préconisations adressées aux enseignants ; la dictée quotidienne, la Marseillaise, la fin du prédicat (COD-COI pour nous les parents), elles nous laissent perplexes. La multiplication des annonces qui imposent des changements tous les deux ans ne joue pas en faveur de l'école publique. On voudrait l'affaiblir qu'on ne s'y prendrait pas mieux.



Enfin, alors même que le ministère de l'Éducation n'évalue pas lui-même ses propres politiques, à commencer par les rythmes scolaires, nos enfants sont à nouveau soumis à une multiplication d'évaluations inutiles et anxiogènes tout au long de leur scolarité.

Nous serons vigilants à la FCPE sur le fait que cette politique de l'évaluation ne crée pas un pilotage par les résultats et ne développe pas une mise en concurrence, l'évaluation doit avoir une valeur pédagogique.

Nous, parents FCPE, tenons à notre école publique et continuons de réclamer des moyens proportionnels aux besoins de notre département.

